



Paris, le 28 mai 2026

CLSSCT de la DTBS

Déclaration liminaire CGT

Monsieur le Président,

La CGT exerce un **droit d'alerte** concernant le partage d'informations personnelles et RH (photos familiales, données individuelles) sur les réseaux et outils DTBS.

Le 13 avril 2026, la CGT a alerté le secrétariat général sur ce sujet afin sécuriser les dossiers personnels des agents. Nous constatons que nous avons toujours accès à certaines données privées. Ces pratiques exposent les agents à des atteintes à la **vie privée**, au non-respect du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et à une confusion entre sphères professionnelle et personnelle.

La CGT demande un rappel immédiat des règles d'utilisation, le respect strict de la confidentialité et l'arrêt de tout accès non consenti de données personnelles.

Nous restons vigilants sur ce sujet.

La CGT vous demande de diffuser sur "VNF et Moi" les PV des différentes commissions, règlement intérieur V8, DUERP, droit d'alerte et de retrait... En effet, les personnels ont du mal à trouver ces renseignements sur "VNF et Moi".

Monsieur le Président, nous vous remercions de votre écoute et nous vous laissons la parole.

Les représentants CGT